

## Charte de la Kuro Bushi Canada

- -Nous favorisons les dirigeants (es) de régions s'ils ou elles ont servi leur pays; mais en cas d'absence de ce prérequis, le plus haut gradé (peu importe le style) aura cet honneur.
- -Nous travaillons à aider les petits dojos de peu de ressource (sans demander aucun aspect financier) pour garder la voie du Bushido ouvert partout tant que le responsable dudit dojo ou académie soit membre de la KB Canada depuis au moins deux années.
- -Investir financièrement dans les athlètes de niveau international dont le dojo est membre depuis trois ans.
- -Respecter la chaîne de commandement de la Kuro Bushi Canada:
  - Ex: Les membres d'une région doivent avoir passé par le représentant désigné. Advenant que le problème persiste, ils peuvent en aviser d'abord de vice-président le KB Canada ensuite, le directeur. Cet ordre décisionnel est valable dans les deux sens.
- -Les ouvertures de nouveaux dojos doivent être approuvés par la table ronde qui implique le directeur de la KB Canada, le vice-président et les représentants de la région concernée.
- -Toutes décisions importantes doivent être prises par les dirigeants du Canada et seront votées à la table ronde physique ou virtuelle. La majorité des votes l'emporte même si le directeur général de la KB Canada n'a pas voté en sa faveur. (Démocratie)
- -Le rôle de représentant de région est de diriger les indécis et les nouveaux arrivants vers un lieu d'entrainement (dojo ou autre) peu importe le style, les portes ne seront jamais fermées sauf si les règles du Bushido ou des sept vertus ont déjà été bafouées à plusieurs reprises par le demandant.
- -La participation aux cliniques et aux compétitions ne sera jamais obligatoire. Il n'y aura jamais aucune discrimination pour les dojos qui ne font pas de compétitions ni de cliniques. Nous formons une famille.
- -Toute forme de discrimination (racisme, homophobie etc.) ne sera tolérée sous peine d'expulsion de la KBI.
- -Aucun propos politique ou religieux ne sera imposé dans les dojos de la KB Canada.
- -Chaque responsable de dojo dirige son organisation et ses passages de grades comme il l'entend, tout en respectant la charte canadienne de la KB Canada.
- -Pour conclure, tous les styles d'arts martiaux sont acceptés dans la KBI et la KB Canada, contactez-nous!